

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt quatre, le seize février, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

Etaient présents : M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO, Adjoint, Mmes VINCENT, HOCINE, M. VALLO

Absent excusé : Loïc CHEVALIER qui a donné procuration à Christian DUPUIS

Absents : Emilie GIRAUD- Elodie LAVERT et Alain SENDRA

Secrétaire élu pour la séance : Jean Noël ETAY

Date de la convocation : 8 février 2024

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

2024-5/ OBJET : Travaux ONF 2024 : Entretien du périmètre de la forêt sectionale du Verger

M. le Maire précise au Conseil que l'agent ONF lui a rapporté que le périmètre de la forêt sectionale du Verger était mal défini à de nombreux endroits et qu'il serait nécessaire de le reprendre afin d'éviter des litiges avec les propriétaires riverains et faciliter l'exploitation de la forêt.

Le devis établi par l'ONF pour l'entretien du périmètre sur les parcelles 1-2 et 3 de la forêt sectionale du Verger s'élève à la somme de 2310 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil :

- APPROUVE le devis de travaux pour l'entretien du périmètre de la forêt sectionale du Verger pour la somme de 2310 € HT
- PRECISE que cette dépense sera imputée au budget 2024
- AUTORISE M. le Maire à effectuer toutes les actions se rapportant à l'exécution de cette délibération

Adoptée à l'unanimité

Ont signé au registre M. le Maire et le secrétaire de séance

Le secrétaire de séance
Jean Noël ETAY



Le Maire
Christian DUPUIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202038-20240216-2024-5-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/02/2024